



Brevet Professionnel

Responsable d'Exploitation Agricole

**"Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
à usage artisanal ou industriel"**



BPREA PPAM



Objectif

Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) est un diplôme d'état de niveau IV permettant de prétendre aux aides de l'État pour l'installation (Dotation Jeunes Agriculteurs, Prêts Jeunes Agriculteurs...)

La Formation, présentation des UC

Traitement de l'information

140h

Utilisation de l'informatique, de la communication et des mathématiques dans le cadre de la vie professionnelle.

Agriculture : environnement et société

70h

- La biologie : organisation du vivant, biologie végétale...
- Les liens entre agriculture et société : écologie et durabilité, Politique Agricole Commune.

Élaborer un diagnostic global

35h

Tout en présentant le fonctionnement d'une exploitation agricole dans son environnement, vous devrez formuler un diagnostic de celle-ci dans une perspective de durabilité.

Territoire et développement local

42h

Identifiez les caractéristiques du territoire au niveau local, national et européen ainsi que ses acteurs, leurs rôles et missions. Analysez et présentez l'activité agricole du territoire et les interactions agriculture-territoire. Présentez un projet de développement.

Organisation du travail

35h

- L'emploi au sein de l'exploitation : organisation, statut des travailleurs, droit du travail, l'embauche, les risques.
- L'organisation du travail : Mise en place d'un calendrier avec la répartition de la charge de travail.

Suivi administratif et gestion

140h

Découvrez comment assurer la gestion administrative, technico-économique, fiscale, juridique et financière de votre exploitation.

Commercialiser soi-même

42h

Au niveau de la filière, identifiez les acteurs, leurs rôles et leur importance. Faites une étude de marché puis analysez l'environnement commercial tout en évaluant vos forces et faiblesses par rapport au marché.

Atelier de production de PPAM

280h

- Étude de la filière des PPAM(14h)
- Initiation à la botanique (14h)
- Agronomie (35h)
- Gestion des surfaces (14h)
- Étude des Plantes à parfum (14h)
- Études des Plantes aromatiques et médicinales (35h)
- Contrainte et choix des espèces (14h)
- Protection phytosanitaire (28h)
- Fertilisation (14h)
- Irrigation (14h)
- Multiplication des PPAM (14h)
- Récolte des PPAM (14h)
- Cueillette des PPAM (28h)
- Matériel et machinisme (14h)
- Initiation à la traction animale (7h)

Transformation de produits végétaux

140h

Réglementation et hygiène ; séchage, distillation et conditionnement (pratique et théorie) ; plantes médicinales : formes galéniques, cosmétique ; transformations alimentaires et valorisation culinaire des plantes sauvages.

UCARE (2 au choix)

2 x 35h

Le CFPPA de Nyons propose 7 modules d'une semaine (documentation sur demande) : Oléiculture, Trufficulture, Cueillette, Transformation de PPAM, Apiculture, Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales et Distillation. Possibilité de suivre des modules sur d'autres thématiques dans d'autres centre de formation.

Élaboration du projet professionnel

98h

Travail individuel et collectif sur le projet d'installation. Élaboration d'un dossier afin de présenter le projet d'installation (données techniques, commerciales, financières et économiques).

La Formation, son déroulement

La formation se déroule du 17 octobre 2011 (rentrée le 19 septembre 2011 pour les personnes n'ayant pas le Bac) au 29 juin 2012 pour une durée de 1092 heures en centre et 210 heures en stages pratiques. Le temps de formation varie en fonction des résultats des évaluations effectuées lors des journées de recrutement. Elle est réalisée en majorité au CFPPA à Nyons.

Demande de candidature :

Pour être admis comme stagiaire, vous devez avoir plus de 18 ans :

- soit être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (CAP, BEP...) ou avoir suivi une classe de seconde et justifier d'une année d'expérience à temps plein dans un emploi lié à l'agriculture,
- soit justifier de cinq années d'activité,
- avoir un projet d'installation agricole que vous présenterez dans la demande d'admission (document envoyé sur demande)

Évaluation et validation :

Vous obtenez votre diplôme lorsque vous avez validé l'ensemble des 12 Unités Capitalisables (UC). Vous êtes évalué toute l'année sur des travaux écrits, pratiques ou sur des présentations orales. Vous avez 5 ans pour valider vos UC et obtenir votre diplôme.

Financement et coût de la formation

Le coût de la formation (devis sur demande) peut être pris en charge par l'un des organismes suivant :

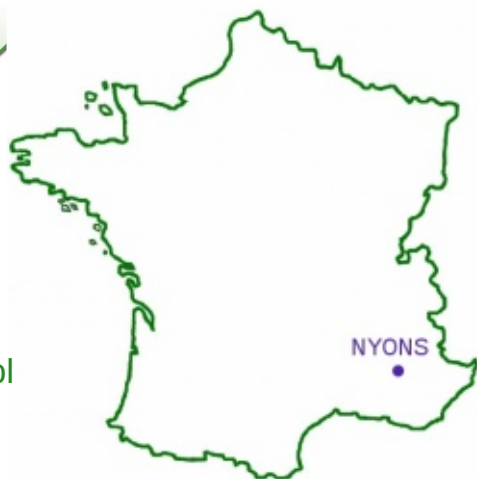
- Conseil Régional Rhône-Alpes et le Fonds Social Européen (FSE), pour les stagiaires Rhônalpins ou ayant un projet d'installation dans la région,
- Conseil Régional de votre région d'origine pour les stagiaires non Rhônalpins,
- Organisme de fonds assurance formation pour les salariés dans le cadre du Congé Individuel de Formation (CIF).

Hébergement et restauration

Le CFPPA met à disposition des élèves des chambres simples ou doubles. Les locations sont possibles au jour, à la semaine ou au mois.

Chambre simple : 150€/mois
Chambre double : 100€/mois/pers.

Un cuisine équipée avec espace détente est mise à disposition des stagiaires.



CFPPA
2 avenue de Venterol
26110 NYONS

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h00

Tél : 04 75 26 65 90
Fax : 04 75 26 32 67
Mél : cfppa.nyons@educagri.fr

www.cfppa.eu
www.cfppa.nyons.educagri.fr

Le CFPPA de Nyons est à 50 min de Montélimar, 1h00 d'Avignon et 1h15 de Valence.

La ligne TER (bus n°44) permet de faire la correspondance entre la gare de Montélimar et Nyons (<http://buscars26.snoctav.com/horaires.html>)



Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) est un organisme public appartenant au Ministère de l'Agriculture. Il est rattaché à l'Établissement Public Local du Valentin (EPL) situé à Bourg les Valence.

Depuis 1957, le CFPPA de Nyons participe à la formation des futurs exploitants agricoles mais aussi à la mise en valeur du monde rural en Drôme Provençale, en proposant :

- des formations professionnelles continues pour les exploitants ou futurs exploitants agricoles,
- des stages courts (Trufficulture, Apiculture, Oléiculture...)
- des formations favorisant le développement d'activité dans un secteur rural.

Depuis 1984, le CFPPA de Nyons s'est spécialisé (formation, développement) dans la culture et la transformation des PPAM en organisant notamment des colloques sur les Plantes Aromatiques et Médicinales et des échanges avec d'autres pays producteurs.



Accueil et accompagnement des personnes handicapées